

Cabinet
1027/2014

T 02 3615 11 67
F 02 37 36 74 93

ce.cab28@ac-orleans-tours.fr

15 place de la République
28019 CHARTRES Cedex

Chartres, le 14 février 2014

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de
l'Education nationale d'Eure-et-Loir

à

Mesdames et Messieurs
Les Chefs d'Etablissement du 2nd degré

Mesdames et Messieurs
Les Inspecteurs de l'Education nationale

Mesdames et Messieurs
Les Directeurs d'Ecole

Objet : Période de réserve

En raison des élections municipales et européennes, je vous demande de vous abstenir de participer à toute manifestation ou cérémonie publiques du lundi 3 mars au 30 mars 2014 inclus, et du 4 mai jusqu'au 25 mai 2014 inclus.

Ces instructions ne s'appliquent toutefois pas aux cérémonies liées à la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le 19 mars, et à la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition le 10 mai, ni aux cérémonies traditionnellement organisées au niveau local pour commémorer un évènement particulier.



Michel REYMONDON